



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation au service  
du développement durable de la Commission  
économique pour l'Europe****Dix-huitième réunion**

Genève, 25 et 26 mai 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième réunion****Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 25 mai 2023,  
à 10 heures****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Résultats de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement (Nicosie, 5 octobre 2022).
3. Application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable :
  - a) Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie : point sur les dernières avancées (politiques, mesures, programmes, initiatives) au niveau national ;
  - b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Forum et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ;
  - c) Participation du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable à la manifestation en ligne intitulée « The future of regulation in the pan-European region: horizon-scanning for a sustainable and equitable future » (L'avenir de la réglementation dans la région paneuropéenne : tour d'horizon prospectif pour un avenir durable et équitable) (5 avril 2023) en prévision de la soixante-dixième session de la Commission sur le thème des transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission (18 et 19 avril 2023).



4. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de présentation des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 et orientations relatives à l'utilisation d'indicateurs.
5. Préparatifs du prochain cycle de rapports obligatoires (2021-2025) dans le cadre de la Stratégie.
6. Planification des activités de renforcement des capacités en vue de faciliter l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du nouveau cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030) articulé autour de quatre volets prioritaires.
7. Adoption de la version finale du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025.
8. Proposition relative à l'élaboration d'un programme d'activités pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle énoncé dans le projet de plan de travail.
9. Projet de note de cadrage et planification de la première activité de renforcement des capacités qui sera organisée en 2023 ou 2024 dans le contexte du projet suisse (2023-2025) sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030.
10. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente :
  - a) Exposé sur la participation des jeunes à la Conférence ministérielle de Nicosie (manifestations parallèles, déclaration, autres réunions) organisée à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » ;
  - b) Création d'un organe d'experts composé de représentants de la jeunesse sous la supervision du Comité directeur de la CEE pour l'éducation au service du développement durable : proposition de mandat de l'équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable ;
  - c) Projet de plan d'activités de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable pour 2023.
11. Activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable.
12. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales.
13. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.
14. Planification de la publication en 2024 de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe.
15. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires.
16. Planification des documents officiels pour la dix-neuvième réunion du Comité directeur, qui se tiendra en 2024.
17. Calendrier des réunions.
18. Questions diverses.
19. Clôture de la réunion.

## II. Annotations

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 10 h 00 à 10 h 10*

1. Le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa dix-huitième réunion, tel qu'il figure dans le présent document. Le projet d'ordre du jour a été établi par le secrétariat et la Présidente du Comité<sup>1</sup>.

#### Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième réunion (ECE/CEP/AC.13/2023/1)

### 2. Résultats de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement (Nicosie, 5 octobre 2022)

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 10 h 10 à 11 h 00*

2. La troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement s'est tenue le 5 octobre 2022, à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022), en vue d'évaluer les progrès réalisés au cours de la dernière phase d'application et de réfléchir aux prochaines phases.

3. Le secrétariat présentera au Comité directeur les principaux résultats de la Conférence ministérielle de Nicosie, tels que l'adoption du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (ECE/NICOSIA.CONF/2022/10) et de la déclaration ministérielle de Nicosie sur l'éducation en vue du développement durable (ECE/NICOSIA.CONF/2022/11), et décrira les activités devant être mises en œuvre au cours de la prochaine période d'application.

### 3. Application de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe pour l'éducation en vue du développement durable

#### a) Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie : point sur les dernières avancées (politiques, mesures, programmes, initiatives) au niveau national

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 11 h 00 à 12 h 00*

4. Le Comité directeur sera informé qu'il est prévu que le cinquième cycle de rapports obligatoires soit lancé avant la fin de 2023 et que les pays ne recevront donc pas de questionnaire informel à remplir pour la dix-huitième réunion.

5. Afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie, les pays seront invités à informer le Comité des principales activités et initiatives qu'ils ont menées depuis la dix-septième réunion du Comité directeur (Genève, 30 et 31 mai 2022), en s'attachant en particulier à montrer la façon dont les stratégies nationales en matière d'éducation en vue du développement durable (EDD) permettent de faire face aux faits nouveaux et aux obstacles dans la région, en tenant compte des quatre volets prioritaires du nouveau cadre d'application pour la période 2021-2030 (enseignement de qualité et EDD ; approche paninstitutionnelle et EDD ; éducation numérique, TIC et EDD ; et entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) ainsi que de la question transversale du rôle de la jeunesse dans l'éducation en vue du développement durable. Étant donné le peu de temps disponible, les interventions ne devront pas dépasser dix minutes.

<sup>1</sup> L'ordre du jour provisoire annoté et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Education-for-Sustainable-Development/events/375664>.

- b) **Cadre régional de coopération pour le développement durable : résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et de la manifestation parallèle organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable dans le cadre du Forum et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 12 h 00 à 12 h 30*

6. Le Comité directeur sera informé des principaux résultats de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable et des résultats de la manifestation parallèle intitulée « Unleashing the power of youth through education: sustainable solutions for a better future » (Laisser s'exprimer la puissance de la jeunesse grâce à l'éducation : solutions durables pour un avenir meilleur), organisée le 28 mars 2023 à l'occasion du Forum régional pour le développement durable (Genève, modalités hybrides, 29 et 30 mars 2023) (document d'information n° 1).

**Document(s) :**

Concept note and programme of the side event “Unleashing the power of youth through education: sustainable solutions for a better future” (document d'information n° 1)

- c) **Participation du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable à la manifestation en ligne intitulée « The future of regulation in the pan-European region: horizon-scanning for a sustainable and equitable future » (L'avenir de la réglementation dans la région paneuropéenne : tour d'horizon prospectif pour un avenir durable et équitable) (5 avril 2023) en prévision de la soixante-dixième session de la Commission sur le thème des transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission (18 et 19 avril 2023)**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 12 h 30 à 13 h 00*

7. Le secrétariat informera les participants à la réunion de la participation du Comité à la manifestation parallèle en ligne intitulée « The future of regulation in the pan-European region: horizon-scanning for a sustainable and equitable future », organisée le 5 avril 2023 en prévision de la soixante-dixième session de la Commission sur le thème des transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission (Genève, 18 et 19 avril 2023) (document d'information n° 2).

**Document(s) :**

Concept note and programme of the side event “The future of regulation in the pan-European region: horizon-scanning for a sustainable and equitable future” (5 avril 2023) (document d'information n° 2)

4. **Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : version finale du projet de modèle de présentation des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 et orientations relatives à l'utilisation d'indicateurs**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 15 h 00 à 15 h 30*

8. Le Président du Groupe spécial des indicateurs présentera au Comité directeur les résultats des travaux du Groupe spécial, notamment la version finale du projet de modèle révisé de présentation des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025, qui avait été officiellement soumis pour examen à la quinzième réunion du Comité directeur (Genève, modalités hybrides, 19 et

20 octobre 2020) (ECE/CEP/AC.13/2023/4)<sup>2</sup>, et les orientations relatives à l'utilisation d'indicateurs énoncées dans les lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2023/5).

9. Le Comité sera également informé du calendrier du cinquième cycle de rapports obligatoires qui débutera en juin 2023.

10. Le Comité sera invité à faire part de ses commentaires sur le modèle révisé de présentation des rapports, qui sera distribué aux pays en vue de la soumission des rapports nationaux sur l'application.

**Document(s) :**

Modèle de présentation des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2023/4)

Lignes directrices relatives à l'établissement des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2023/5)

## **5. Préparatifs du prochain cycle de rapports obligatoires (2021-2025) dans le cadre de la Stratégie**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 15 h 30 à 15 h 45*

11. Le Comité directeur sera invité à examiner le calendrier et le processus d'établissement des rapports pour le cinquième cycle de rapports qui débutera en juin, comme indiqué au point précédent de l'ordre du jour. Il est prévu que le Comité approuve une version finale du modèle révisé de présentation des rapports (ECE/CEP/AC.13/2023/4).

12. Le Comité directeur sera invité à approuver la proposition de version finale du projet de modèle révisé de présentation des rapports nationaux sur l'application et les lignes directrices relatives à l'établissement des rapports afin de procéder au lancement du cinquième cycle de rapports obligatoires.

13. Le Comité directeur sera informé que le rapport d'évaluation élaboré sur la base des rapports nationaux sur l'application suivra la structure des rapports d'évaluation des quatre cycles de rapports obligatoires précédents.

**Document(s) :**

Modèle de présentation des rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2023/4)

## **6. Planification des activités de renforcement des capacités en vue de faciliter l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre du nouveau cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030) articulé autour de quatre volets prioritaires**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 15 h 45 à 16 h 15*

14. Le coordonnateur du Groupe spécial des indicateurs proposera au Comité une série d'ateliers (en ligne et phase par phase) qui seront animés par des experts pour aider les coordonnateurs nationaux et/ou les groupes nationaux de suivi et d'évaluation à organiser le processus de présentation à la CEE des rapports nationaux sur les progrès accomplis dans l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable, dans le cadre du mécanisme de notification existant, mis à jour de manière à refléter les domaines prioritaires du nouveau cadre d'application 2021-2030, et sur la base de l'expérience tirée de la méthode précédente de suivi et d'évaluation.

<sup>2</sup> À l'origine, le modèle s'appliquait à la période 2021-2030 (voir ECE/CEP/AC.13/2020/2, sect. VII).

**Document(s) :**

Proposal for building member States' capacity in organizing the process of national reporting on progress in the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (document d'information n° 3)

## **7. Adoption de la version finale du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 16 h 15 à 16 h 45*

15. Le Comité directeur sera invité à examiner, en vue de son adoption, un projet de plan de travail pour l'application de la deuxième phase (2021-2025) de la période de mise en œuvre pour l'après-2015, ou de la cinquième phase si l'on compte à partir du lancement de la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable. Ce document établit le programme des activités à entreprendre au cours des trois années restantes de la deuxième phase de mise en œuvre (2021-2025), en s'alignant sur l'examen à mi-parcours du cadre mondial pour l'EDD pour 2030 qui sera réalisé en 2025 afin de poursuivre l'application de la Stratégie aux niveaux national et international conformément au mandat donné par les ministères de l'éducation et de l'environnement à la Réunion de haut niveau (Nicosie, 2022).

16. Le présent projet a été établi par le secrétariat sur la base de l'esquisse du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2022/4), élaboré par le Groupe spécial de la planification stratégique en consultation avec la Présidente et le secrétariat et approuvé par le Comité directeur à sa dix-septième réunion (30 et 31 mai 2022)<sup>3</sup>, lui-même établi sur la base du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (ECE/CEP/AC.13/2022/3), tel qu'il a été adopté à la Réunion de haut niveau de Nicosie<sup>4</sup>.

17. Le Comité directeur sera invité à examiner la liste des activités et des résultats escomptés, articulés autour des quatre volets prioritaires décrits dans le projet de plan de travail (ECE/CEP/AC.13/2022/4, ECE/CEP/AC.13/2023/3), et à proposer des mesures concrètes de mise en œuvre, y compris le(s) partenaire(s) de réalisation, le lieu, la date/le calendrier, le coût estimatif et les sources de financement.

18. Il sera souligné que la planification des activités pour le deuxième volet prioritaire (approche paninstitutionnelle et EDD) et le quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) sera présentée au titre des points 8 et 9 de l'ordre du jour.

**Document(s) :**

Plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025 (ECE/CEP/AC.13/2023/3)

## **8. Proposition relative à l'élaboration d'un programme d'activités pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle énoncé dans le projet de plan de travail**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 16 h 45 à 17 h 15*

19. Le Comité directeur sera informé des activités proposées pour la mise en œuvre du deuxième volet prioritaire sur l'approche paninstitutionnelle et l'EDD, tel que décrit dans le projet de plan de travail, y compris l'élaboration de lignes directrices et la création d'une boîte à outils pour la mise en œuvre, la compilation des bonnes pratiques et l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités, le cas échéant (document d'information n° 4).

<sup>3</sup> ECE/CEP/AC.13/2022/2, par. 90.

<sup>4</sup> ECE/CEP/AC.13/2022/7, par. 2 du dispositif.

**Document(s) :**

Outline of practical steps for implementing the workplan activities/outputs on strand 2 on the whole institution approach and education for sustainable development (document d'information n° 4)

**9. Projet de note de cadrage et planification de la première activité de renforcement des capacités qui sera organisée en 2023 ou 2024 dans le contexte du projet suisse (2023-2025) sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et éducation en vue du développement durable) du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030**

*Date et heure : jeudi 25 mai, de 17 h 15 à 18 h 00*

20. Le Comité directeur sera informé du projet de note de cadrage pour la première activité de renforcement des capacités qui sera organisée en 2023 ou 2024 dans le contexte du projet suisse (2023-2025) sur la mise en œuvre du quatrième volet prioritaire (entrepreneuriat, emploi, innovation et EDD) du cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 (document d'information n° 5).

21. Les membres seront invités à exprimer leur intérêt à participer et/ou à contribuer à l'organisation de l'activité par des contributions financières ou en nature, par exemple en fournissant des services d'experts et/ou en qualité de pays hôte.

**Document(s) :**

Draft concept note and planning of the first capacity-building activity to be organized in 2023 or 2024 under the Swiss project (2023–2025) on implementing the fourth strand on “Entrepreneurship, employment, innovation and education for sustainable development” of the implementation framework of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development from 2021 to 2030 (document d'information n° 5)

**10. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente**

- a) **Exposé sur la participation des jeunes à la Conférence ministérielle de Nicosie (manifestations parallèles, déclaration, autres réunions) organisée à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 10 h 00 à 10 h 30*

22. Le Comité directeur sera informé des activités (déclaration, manifestations parallèles et autres réunions) organisées par la Plateforme Jeunesse pour l'éducation au développement durable à Nicosie à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » ainsi que des résultats obtenus (document d'information n° 6).

**Document(s) :**

Brief summary of outputs and activities organized by the United Nations Economic Commission for Europe Education for Sustainable Development Youth Platform in Nicosia during the Ninth Environment for Europe Ministerial Conference (document d'information n° 6)

- b) **Création d'un organe d'experts composé de représentants de la jeunesse sous la supervision du Comité directeur de la CEE pour l'éducation au service du développement durable : proposition de mandat de l'équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 10 h 30 à 11 h 00*

23. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable présentera au Comité directeur, pour examen et approbation, le projet de mandat de l'équipe spéciale de la jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable (document d'information n° 7).

**Document(s) :**

Draft terms of reference of the United Nations Economic Commission for Europe Youth Task Force on Education for Sustainable Development (document d'information n° 7)

- c) **Projet de plan d'activités de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable pour 2023**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 11 h 00 à 11 h 30*

24. Le coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour l'éducation en vue du développement durable présentera au Comité directeur, pour approbation, son plan d'activités dans la région pour 2023 (document d'information n° 8).

**Document(s) :**

Draft activity plan for the United Nations Economic Commission for Europe Education for Sustainable Development Youth Platform in the region for 2023 (document d'information n° 8)

## 11. **Activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 11 h 30 à 13 h 00*

25. Le Comité directeur sera mis au courant des activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'EDD. Il sera informé de l'état d'avancement de l'action menée par l'UNESCO pour mettre l'éducation au service du développement durable à l'échelle mondiale. Un représentant de l'UNESCO présentera au Comité :

a) Un aperçu des temps forts du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation (New York, 16-19 septembre 2022) et du Partenariat pour une éducation verte ;

b) Les temps forts d'autres manifestations importantes en lien avec l'EDD, à savoir la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Charm el-Cheikh, Égypte, 6-20 novembre 2022) ; la seconde partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Montréal, Canada, 7-19 décembre 2022) ; le webinaire mondial de lancement du réseau EDD-Net 2030 (4 octobre 2022) ; le webinaire de consultation régionale EDD-Net : Europe-Amérique du Nord (en ligne, 6 et 7 mars 2023), ainsi que les conclusions de plusieurs études publiées par l'UNESCO en 2022, à savoir *Youth demands for quality climate change education* (Les jeunes exigent une éducation climatique de qualité), *Where do we stand on education for sustainable development and global citizenship education: findings of the 7th Consultation on the implementation of the 1974 Recommendation concerning Education for International Understanding, Cooperation and Peace and Education relating to Human Rights and Fundamental Freedoms* (Où en

sommes-nous sur l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale : conclusions de la septième Consultation sur l'application de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales) et *Le concept de durabilité et sa contribution à une éducation transformatrice de qualité*<sup>5</sup> ;

c) Un aperçu des initiatives prises par les États membres de la CEE à l'échelle nationale dans le cadre de l'initiative EDD pour 2030 ainsi que des informations actualisées à ce sujet.

26. Le Comité directeur sera également informé des activités récemment menées sous l'égide, entre autres, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Commission européenne, de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation en vue du développement durable, du réseau Global Education Network Europe, de la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates.

## **12. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 15 h 00 à 15 h 10*

27. Les États membres seront invités à faire le point sur leur participation effective ou prévue aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales, à en informer le Comité, et à discuter des moyens de promouvoir les travaux du Comité.

28. Le Comité sera informé de sa participation à d'autres manifestations régionales et internationales à venir.

## **13. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 15 h 10 à 16 h 10*

29. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes telles que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, souhaiteront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à l'application de la Stratégie sur les plans national et international.

## **14. Planification de la publication en 2024 de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 16 h 10 à 16 h 40*

30. Le Comité directeur sera invité à examiner la possibilité que les membres contribuent, y compris en nature, à la publication d'un certain nombre de rapports ou d'autres publications, y compris ceux mentionnés dans le projet de plan de travail pour la prochaine phase de mise en œuvre (2021-2025).

31. La Présidente communiquera aux membres du Comité directeur des informations sur les trois publications à paraître en 2024, à savoir :

a) Un guide pratique pour l'application de l'approche paninstitutionnelle à l'éducation en vue du développement durable, dans lequel figureront des exemples de bonnes pratiques et des études de cas ;

b) Un cadre d'orientation pour les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle en matière d'innovation et d'entrepreneuriat ;

<sup>5</sup> Ces trois études ont été publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Paris, 2022).

c) Une publication intitulée *Youth Empowered: From Words to Action* (La jeunesse maîtresse de son destin : des paroles aux actes).

32. Le Comité directeur sera invité à décider des prochaines étapes concernant l'élaboration des publications susmentionnées, y compris la désignation des membres qui coordonneront leur élaboration.

## 15. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 16 h 40 à 17 h 10*

33. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d'une note informelle (document d'information n° 9) qui sera soumise au Comité pour examen avant la réunion. Étant donné que la situation financière concernant la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable est toujours très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par les contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendent verser.

34. La Présidente du Comité directeur invitera les membres du Comité et les coordonnateurs nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des années précédentes afin d'envisager d'autres manières de procéder, comme la contribution en nature à différentes activités de programme.

35. Le Comité directeur sera invité à se pencher sur les perspectives de financement des activités de renforcement des capacités pour la prochaine phase 2023-2025, sur la base des activités énoncées dans le plan de travail adopté et en tenant compte des priorités du cadre d'application nouvellement élaboré.

36. Au cours du débat, le Comité directeur devrait déterminer des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités prévues aux niveaux national et sous-régional.

### Document(s) :

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d'information n° 9)

## 16. Planification des documents officiels pour la dix-neuvième réunion du Comité directeur, qui se tiendra en 2024

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 17 h 10 à 17 h 30*

37. Le Comité directeur sera invité à discuter et à convenir du nombre et des titres des documents officiels à prévoir et à établir pour sa dix-neuvième réunion, qui se tiendra en 2024, ainsi qu'à recenser et à désigner les membres/experts (ou un groupe d'experts) qui établiront chacun des documents proposés.

## 17. Calendrier des réunions

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 17 h 30 à 17 h 40*

38. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa dix-neuvième réunion, qui aura lieu en 2024, ainsi que des éventuelles réunions des groupes de travail d'experts (groupes spéciaux).

## **18. Questions diverses**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 17 h 40 à 17 h 50*

39. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention, y compris s'agissant de l'intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable.

40. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

## **19. Clôture de la réunion**

*Date et heure : vendredi 26 mai, de 17 h 50 à 18 h 00*

41. Après quelques observations finales, la Présidente prononcera officiellement la clôture de la dix-huitième réunion.

---